

Annick Cordeuil

EELV Aube

Madame la Préfète,

Objet : Projet de construction d'un poulailler industriel à Thieffrain

### 1° Le projet présenté par Sanders date de 2019 et doit être actualisé :

- ❖ La consommation de poulet et de volaille est présentée comme un marché dynamique en France avec une hausse de la consommation par habitant de 18% or la filière française est en difficulté : baisse de la vente de poulets français, augmentation des importations (le poulet français est plus cher que le poulet d'importation, le poulet Ukrainien arrive sur les marchés français sans droit de douane). Les chiffres présentés par Sanders datent de 2018 (partie 2, p 71), les projections jusqu'en 2026 sont donc erronées.
- ❖ Le financement de ces poulaillers a été calculé en 2019, la production devait débuter en 2020 et toutes les projections sont prévues à partir de 2020 (partie 2, p77). Or le coût des matériaux pour la construction, le coût de l'énergie (électricité, fuel, gaz) a bondi depuis 2021. Les chiffres présentés ne tiennent pas compte de cette évolution du marché, de 2020 à 2024 les charges présentées sont identiques et risquent de mettre ce projet en péril : Les prêts accordés suffiront-ils à financer ce projet ?
- ❖ **Qui paie l'alimentation des volailles ?**  
On peut lire p76 (partie 2) que Sanders met à disposition les poussins, l'alimentation et le ramassage.  
On lit aussi p16 « L'aliment pour volailles sera entièrement acheté. Le blé intégré dans la ration sera au maximum issu de la production de la ferme et d'achats extérieurs en cas de besoin »  
C'est un point important, le coût des matières premières a augmenté de 38% sur un an. L'alimentation représente 60 à 65% du coût de production. Est-ce que l'EARL Marisy produira toute l'alimentation des volailles ou sera-t-elle obligée d'en acheter ? Et dans ce cas l'augmentation des coûts de production n'est pas prévue dans le plan financier.  
Si Sanders fournit une partie de la nourriture que contient-elle ? : soja transgénique ?  
En 3 endroits différents du dossier on trouve des réponses différentes.
- ❖ **Les cadavres**  
Les cadavres de poulets sont ramassés régulièrement dans les poulaillers et doivent être placés dans un bac étanche et réfrigéré pour éviter les odeurs et les contaminations. Je ne vois pas dans le plan de financement le projet de construction de ce bac, ni son coût. Que deviennent les cadavres de poulets ? Qui les ramasse et quand ?
- ❖ **Accord tacite**  
Le présent contrat est reconduit au bout de 7 ans de manière tacite.  
Dans quel cas ce contrat n'est-il pas reconduit ?  
Une aide de 20 €/m<sup>2</sup> de Sanders est également prévu sur les premiers exercices soit un montant global de 40000€ par an. Pendant combien de temps cette aide est-elle apportée ?

**Conclusion : Ce projet risque de mettre en difficulté M. Marisy si les coûts de construction et de production ne sont pas réévalués. Ce projet ne peut être accepté en l'état actuel.**

### 2° Aspect environnemental

- ❖ **Eau :**  
Les eaux de lavage et les effluents d'élevage seront valorisés par épandage sur les parcelles de l'EARL. Sachant qu'il existe une zone naturelle à 510m (ZNIEFF1) et à 100m du cours d'eau « La

Boderonne » on peut craindre la pollution due aux produits chimiques de lavage et aux produits médicamenteux pour ces sites.

D'autre part ces épandages déjà nombreux dans ce secteur (deux poulaillers sont déjà ou construit ou en construction) vont accentuer encore la pollution des nappes phréatiques et des sols déjà bien menacées.

L'utilisation du réseau d'eau potable ne met-il pas en péril l'alimentation en eau de l'ensemble de la population de Thieffrain, notamment en été ou l'on peut craindre d'autres sécheresses alors que c'est la période où cette structure utilisera le plus d'eau. Pourquoi l'abandon du puits de forage ?

❖ **L'économie locale**

C'est un projet qui n'apporte aucun avantage pour l'économie locale : pas d'emploi nouveau, les poussins proviennent de Belgique et repartent en Belgique, ce projet ne favorisera en aucun cas le commerce local (vente directe ou restauration collective)

Où seront vendus ces poulets ? En France ? Dans les pays en voie de développement ? On sait que nos exportations de viande, porcs et poulets et de lait en poudre nuisent considérablement à l'agriculture de ces pays en proposant des produits moins chers que les produits locaux. (Voir le rapport de Greenpeace, oxfam France et Action climat). Nous importons des produits haut de gamme et vendons des poulets bas de gamme.

Les déplacements des poulets, Belgique vers la France puis retour vers la Belgique vont à l'encontre de la diminution des GES dû aux transports et vont à l'encontre d'une production agricole relocalisée.

❖ **Les odeurs :**

Les odeurs liées à ce type d'élevage sont importantes en particulier les odeurs d'ammoniac qui peuvent créer des pathologies gastriques, des maux de têtes.

Ne faut-il pas prévoir l'installation de laveurs d'air qui évitent les rejets de particules, de poussière, d'ammoniac, de germes qui risquent de nuire à la santé des habitants ?

**Conclusion : Je m'oppose formellement à ce type de projet qui n'aura plus aucune raison d'exister dans quelques années. Ne peut-on s'orienter vers des structures plus modestes qui respectent le bien-être animal, la qualité des produits, la relocalisation des productions et des ventes et remettent au cœur de nos magnifiques villages la vie.**

**La façon d'élever des poulets ressemble fort à un régime concentrationnaire, est-ce que nous ne perdons pas un peu de notre humanité chaque fois que nous acceptons qu'un poulailler industriel s'installe près de chez nous ? Quel regard vont porter nos enfants à cette façon de maltraiter les animaux, eux qui ont un tel intérêt et un tel besoin des animaux ?**

Bien cordialement

Annick Cordeuil